

Agence nationale de promotion des investissements/Entretien avec la directrice générale...

... Nina-Alida Abouna : " Nous avons enregistré 1 566 entreprises créées par des jeunes gabonais"

Propos recueillis par Willy NDONG
Libreville/Gabon

Lundi 15 janvier 2018, le président de la République, Ali Bongo Ondimba inaugura le guichet de l'investissement. Cet important outil, destiné aux opérateurs économiques locaux et autres investisseurs étrangers, permet de réduire de manière significative les délais de création d'entreprise au Gabon, qui passent de plusieurs mois à 48 h désormais. Un an après la mise en place de cette structure, Nina-Alida Abouna, directrice générale de l'Agence nationale de promotion des investissements (ANPI-Gabon) dresse le bilan de sa structure. Lecture !

l'union. Mme Nina-Alida Abouna, pouvez-vous nous dire ce qu'est ce guichet, et rappeler les missions de l'Agence nationale de promotion des investissements.

Nina-Alida ABOUNA : le Guichet de l'investissement abrite plusieurs administrations délivrant des agréments et des autorisations d'exercice dans les activités relevant de codes spécifiques. Ce guichet comprend en son sein les services de la CNSS, de la CNAMGS, des Impôts, du Journal officiel, du Greffe du tribunal, d'un bureau de notaire, d'un bureau d'information sur le choix de la forme juridique des entreprises... Les investisseurs nationaux et internationaux gagneront en temps car, désormais, le guichet devient le point unique de dépôt et de retrait des demandes d'agréments. S'agissant du second volet de votre question, dans sa mission d'encadrement institutionnel, l'Agence nationale de promotion des investissements ne cesse de mener des actions qui favorisent l'éclosion de l'écosystème entrepreneurial, des investissements et d'amélioration du climat des affaires. En tant qu'acteur clé de l'investissement au Gabon, notre institution entend poursuivre ses efforts, afin de mener à bien les cinq missions principales qui lui sont dévolues, à savoir : la promotion des investissements, l'amélioration du cadre des affaires, la formalisation et le développement des entreprises, l'appui et la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes et l'appui à la mise en place des Partenariats public-privé.

Un an après cette inauguration, quel est son impact sur le climat des affaires, sans oublier de nous dresser votre bilan.

- L'inauguration du Guichet de l'investissement, le 15 janvier 2018 par le président Ali Bongo Ondimba, a fortement contribué à renforcer le potentiel économique du pays, tant sur le plan national qu'international. Ainsi, ce guichet permet également d'accompagner les entrepreneurs avec une assistance juridique personnalisée. Nous avons développé un programme de Partenariats public-privé avec l'inauguration, le 18 décembre dernier, de l'Unité d'appui de la cellule PPP par le Premier ministre de l'époque, Emmanuel Issoze Ngondet. Nous avons également mis en place un pôle d'experts en développement des chaînes de valeur. Trois nouveaux centres de services aux entreprises ont été installés au niveau de la Chambre de commerce de Libreville...

...Mais encore

- Toujours au niveau national, trois programmes majeurs permettent actuellement d'agir, en vue d'encourager l'entrepreneuriat, en partenariat avec les bailleurs de fonds. Il s'agit, notamment, du Concours national de plan d'affaires, du Programme d'appui à l'initiative Gabon vert pour la transformation de la filière forêt-bois et de



La DG de l'ANPI-Gabon, Nina-Alida Abouna.

la compétition et accompagnement pour les entrepreneurs.

Combien d'entreprises ont été créées depuis le 15 janvier 2018 ?

- Depuis la mise en place effective du Guichet de l'investissement, nous avons enregistré 1 566 entreprises créées par des jeunes Gabonais, soit une augmentation de 4%. Au niveau de la formalisation des entreprises, le bureau de la formalisation du Guichet de l'investissement a réalisé des progrès notables. Ce service, dont le rôle est d'intégrer les six administrations intervenant dans la création des entreprises, est passé ainsi d'un taux de 12% des entreprises créées en moins de 48 h au 15 janvier 2018, à 94% des entreprises créées en moins de 48 h au 30 juin de la même année. De même, les activités des cellules spécialisées du Haut conseil pour l'investissement (HCI) de la filière-bois ont permis d'identifier les problématiques liées au manque de compétitivité du bois gabonais sur le marché international, et d'identifier les opportunités d'investissements, à travers la mise en place du Hub logistique de Lastoursville, qui regroupe l'ensemble des acteurs du secteur et les services des douanes, pour la simplification des expéditions vers le port d'Owendo. Ce qui permet aux opérateurs de gagner sur le temps et les coûts. Sans oublier la mise en place récente, le 14 décembre dernier, de la modernisation du Registre du commerce et de crédit mobilier. Aujourd'hui, nous dressons un bilan encourageant car, toutes ces activités constituaient des innovations dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires et du cadre de l'investissement.

La création rapide des entreprises est désormais une réalité au Gabon. Quels sont les prochains challenges ?

- Certes, les challenges sont courants, mais nous parlerons beaucoup plus ici en termes de perspectives. A cet effet, nous allons opérationnaliser le "Business welcome desk" qui est une plate-forme physique au sein de ADL (Aéroport de Libreville, ndlr). Ce nou-

vel outil permettra aux équipes de l'ANPI-Gabon de prendre en charge, dès l'aéroport, les potentiels investisseurs "contactés" par l'Agence. Notamment dans l'exécution des formalités de visa, en passant par la ligne verte investisseurs, aménagée au salon VIP de l'Aéroport de Libreville. Autre point, et non des moindres, c'est le rôle que doivent désormais jouer nos conseillers économiques au niveau des ambassades. C'est ainsi que dans le cadre, "j'accompagne mon investisseur", nous allons ouvrir des bureaux économiques en France, en Chine et en Inde, pour promouvoir la destination économique Gabon. La mise en place du Code des investissements qui mettra en place le cadre légal de tous les secteurs porteurs de croissance contenus dans le Programme de relance économique est l'autre priorité. La mise en place du Gabon Progress, notre magazine économique dédié à la promotion des investissements, la participation à la prochaine exposition universelle Dubaï 2020, mais aussi l'ouverture prochaine des Bureaux des exportations, des agréments et d'immatriculation, sont autant de challenges...

En ces termes, nous ne ménagerons aucun effort pour poursuivre les objectifs que nous nous sommes fixés. Comme l'a souligné le président Ali Bongo Ondimba, le Gabon est en compétition avec tous les pays du monde pour offrir un cadre des affaires attractif aux investisseurs. Nous devons donc poursuivre et accentuer nos efforts si nous voulons être attractifs et donner des raisons aux investisseurs et porteurs de projet d'avoir une préférence pour notre pays.

INFORMATION CLIENTELE

LA BICIG INFORME SON AIMABLE CLIENTELE

**DES HORAIRES EXCEPTIONNELS
DES AGENCES DE LIBREVILLE, FRANCEVILLE,
MOANDA et MOUILA
POUR CAUSE DE REMISE DE MEDAILLES DU
TRAVAIL**

**VENDREDI ET SAMEDI 18 et 19 JANVIER 2019
COMME CI APRES**

LIBREVILLE
LE VENDREDI 18 JANVIER de 7h45 à 13h
FERMETURE LE SAMEDI 19 JANVIER 2019

FRANCEVILLE, MOANDA et MOUILA
FERMETURE LE VENDREDI 18 JANVIER 2019

TOUS SES GUICHETS SERONT ROUVERTS
SANS EXCEPTION
A COMPTER DU LUNDI 21 JANVIER 2019

LA BICIG VOUS REMERCIE
DE VOTRE BONNE COMPREHENSION

Avançons ensemble